

Chantier Convergences : démarrage de la phase de construction et adaptations des accès sur le site de Larrey

9.7.2026 - | CHU d'Angers

À compter du lundi 15 juin, le chantier Convergences 1 entre dans une nouvelle étape avec le lancement de la phase de construction du futur bâtiment. Cette évolution nécessite l'extension progressive de l'emprise du chantier et entraînera des modifications de circulation, de dépose-minute et de stationnement aux abords du bâtiment BDG et de Larrey 2.

Après plusieurs mois consacrés au choix des entreprises et à la réalisation des premières études techniques, le projet Convergences 1 franchit une étape importante : le chantier entre désormais dans sa phase de construction.

Pour permettre la réalisation du futur bâtiment, les clôtures de chantier, installées précédemment pour la déconstruction des anciens bâtiments, vont être repositionnées sur une emprise plus large. Cette opération se déroulera progressivement **pendant 3 à 4 semaines** à compter du **lundi 15 juin 2026**.

Des modifications à prévoir autour des bâtiments de la Direction générale et de Larrey 2

Cette nouvelle disposition du chantier entraînera plusieurs adaptations pratiques pour les patients, visiteurs, professionnels, ambulanciers et services logistiques.

- La **dépose patients, ambulances et logistique de Larrey 2** sera déplacée dans la rue située à proximité du bâtiment BDG, rue des Érables. L'accès à cette zone sera contrôlé par une barrière.
- La rue des Érables sera réorganisée en voie sans issue, avec un **accès réservé à la dépose-minute patients et à la logistique**.
- Les stationnements autour du bâtiment BDG seront également adaptés. **Le parking situé côté Larrey sera fermé au stationnement public et réservé aux ambulances**. Du côté de l'emprise du chantier Convergences, le passage sera réservé aux piétons uniquement.
- Pour des raisons de sécurité liées à la circulation des poids lourds et engins de chantier, **l'entrée de la rue Ollivier sera interdite aux cyclistes du 20 juillet au 15 septembre 2026**.

Enfin, certains stationnements seront intégrés à l'emprise du chantier, notamment ceux situés au bas des marches de la chapelle, côté gauche, ainsi que les parkings à proximité du SAMU, sous le porche des urgences.

Anticiper ses déplacements et suivre la signalisation

Pendant cette période d'installation et d'adaptation du chantier, des perturbations sont donc à

prévoir aux abords de la zone concernée.

Afin d'accompagner cette réorganisation temporaire, une signalisation dédiée sera déployée sur site.

Des **nuisances sonores ponctuelles** pourront également être ressenties à proximité du chantier.

Les patients, visiteurs et professionnels sont invités à **anticiper leur venue sur le site** et à suivre attentivement la signalisation mise en place.

<https://www.chu-angers.fr/le-chu-d-angers/a-la-une/actualites/2026/chantier-convergences-demarrage-de-la-phase-de-construction-et-adaptations-des-acces-sur-le-site-de-larrey-169386.kjsp>